

Caisse Régionale de Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine

INFORMATIONS AU TITRE DU PILIER III

Au 30 juin 2026

**Attestation concernant la publication des informations requises au titre de la partie 8 du règlement
(UE) n°575/2013**

David ANAYA, Directeur des Finances, du Recouvrement et des Participations de la Caisse Régionale
de Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine

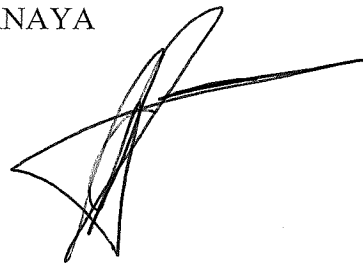
ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste, qu'à ma connaissance, les informations communiquées au titre de la huitième partie du règlement (UE) n°575/2013 (tel que modifié) ont été préparées conformément aux procédures de contrôle interne convenues au niveau de l'organe de direction de La Caisse Régionale de Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine.

Fait à Saint-Jacques-de-la-Lande, le 10 septembre 2026

**Le Directeur des Finances, du Recouvrement et des Participations de la Caisse Régionale de Crédit
Agricole d'Ille-et-Vilaine**

David ANAYA



Sommaire

1. INDICATEURS CLES (EU KM1)	4
------------------------------	---

1. INDICATEURS CLÉS (EU KM1)

INDICATEURS CLÉS PHASES AU NIVEAU DE LA CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE D'ILLE-ET-VILAINE (EU KM1)

Le tableau des indicateurs clés ci-dessous répond aux exigences de publication des articles 447 (points a à g) et 438 (b) du règlement (UE) n°575/2013 (CRR), tel que modifié par le règlement (UE) n°2019/876 (CRR2) et par le règlement (UE) n°2024/1623 (CRR3). Il présente une vue globale des différents ratios prudentiels de solvabilité, de levier et de liquidité de l'établissement, leurs composants et les exigences minimales qui leur sont associées.

À noter que les montants composant les ratios prudentiels de solvabilité et de levier affichés ci-après tiennent compte des dispositions transitoires relatives aux instruments de dette hybride, en vigueur jusqu'au 29 juin 2025. Ils incluent également le résultat conservé pour les comptes annuels.

EU KM1 - Indicateurs clés phasés en milliers d'euros		30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024
Fonds propres disponibles (montants)						
1	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	1 373 986	1 356 040	1 283 509	1 273 201	1 196 352
2	Fonds propres de catégorie 1	1 373 986	1 356 040	1 283 509	1 273 201	1 196 352
3	Fonds propres totaux	1 399 339	1 380 816	1 308 016	1 297 357	1 218 504
Montants d'expositions pondérées						
4	Montant total d'exposition au risque	6 739 038	6 642 924	6 608 384	6 760 614	6 354 537
4a	Montant total d'exposition au risque pré-plancher	6 739 038	6 642 924	6 608 384	-	-
Ratios des fonds propres (en pourcentage % du montant d'exposition au risque)						
5	Ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (%)	20,39%	20,41%	19,42%	18,83%	18,83%
5b	Ratio de fonds propres de base de catégorie 1 par rapport au TREA sans application du plancher (%)	20,39%	20,41%	19,42%	0%	0%
6	Ratio de fonds propres de catégorie 1 (%)	20,39%	20,41%	19,42%	18,83%	18,83%
6b	Ratio de fonds propres de catégorie 1 par rapport au TREA sans application du plancher (%)	20,39%	20,41%	19,42%	0%	0%
7	Ratio de fonds propres totaux (%)	20,77%	20,79%	19,79%	19,19%	19,18%
7b	Ratio de fonds propres total par rapport au TREA sans application du plancher (%)	20,77%	20,79%	19,79%	0%	0%
Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le levier excessif (en pourcentage du montant d'exposition au risque)						
EU 7d	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
EU 7e	dont : à satisfaire avec des fonds propres CET1 (points de pourcentage)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
EU 7f	dont : à satisfaire avec des fonds propres de catégorie 1 (points de pourcentage)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
EU 7g	Exigences totales de fonds propres SREP (%)	8,00%	8,00%	8,00%	8,00%	8,00%

EU KM1 - Indicateurs clés phasés en milliers d'euros		30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2024
Exigences globales de coussin et exigence globale de fonds propres (en pourcentage du montant d'exposition au risque)						
8	Coussin de conservation des fonds propres (%)	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%
EU 8a	Coussin de conservation découlant du risque macro-prudentiel ou systémique constaté au niveau d'un État membre (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
9	Coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement (%)	0,97%	0,97%	0,97%	0,97%	0,97%
EU 9a	Coussin pour le risque systémique (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
10	Coussin pour les établissements d'importance systémique mondiale (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
EU 10a	Coussin pour les autres établissements d'importance systémique (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
11	Exigence globale de coussin (%)	3,47%	3,47%	3,47%	3,47%	3,47%
EU 11a	Exigences globales de fonds propres (%)	11,47%	11,47%	11,47%	11,47%	11,47%
12	Fonds propres CET1 disponibles après le respect des exigences totales de fonds propres SREP (%)	12,77%	12,79%	11,79%	11,19%	11,18%
Ratio de levier						
13	Mesure de l'exposition totale	19 229 299	19 049 336	18 952 895	18 576 317	17 859 794
14	Ratio de levier (%)	7,15%	7,12%	6,77%	6,85%	6,70%
Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (en pourcentage de la mesure de l'exposition totale)						
EU 14a	Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
EU 14b	dont : à satisfaire avec des fonds propres CET1 (points de pourcentage)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
EU 14c	Exigences de ratio de levier SREP totales (%)	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%
Exigence de coussin lié au ratio de levier et exigence de ratio de levier globale (en pourcentage de la mesure de l'exposition totale)						
EU 14d	Exigence de coussin lié au ratio de levier (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
EU 14e	Exigence de ratio de levier globale (%)	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%
Ratio de couverture des besoins de liquidité						
15	Actifs liquides de qualité élevée (HQLA) totaux (valeur pondérée -moyenne)	1 218 616	1 304 135	1 379 398	1 288 364	1 256 067
EU 16a	Sorties de trésorerie — Valeur pondérée totale	1 470 008	1 561 757	1 561 198	1 492 025	1 447 759
EU 16b	Entrées de trésorerie — Valeur pondérée totale	391 178	413 432	343 306	332 822	311 588
16	Sorties de trésorerie nettes totales (valeur ajustée)	1 078 830	1 148 326	1 217 892	1 159 204	1 136 171
17	Ratio de couverture des besoins de liquidité (%)	112,96%	113,54%	113,39%	111,14%	110,73%
Ratio de financement stable net						
18	Financement stable disponible total	16 679 902	16 593 076	16 476 168	16 029 634	15 636 403
19	Financement stable requis total	16 005 551	15 815 396	15 482 980	14 945 586	14 857 701
20	Ratio NSFR (%)	104,21%	104,92%	106,41%	107,25%	105,24%

À noter : les ratios LCR moyens reportés dans le tableau ci-dessus correspondent à la moyenne arithmétique des 12 derniers ratios de fins de mois déclarés sur la période d'observation, en conformité avec les exigences des articles 412 à 415 du règlement (UE) n°575/2013 (CRR), dans leur version en vigueur.

Au 30 juin 2026, la Caisse Régionale de Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine est au-dessus des exigences minimales qui s'imposent.